



631 - Retarder la prière du matin

question

J'accomplis toujours la prière du matin à 7 h du matin. Est-ce que je dois accomplir la sunna de l'aube ?

la réponse favorite

Louange à Allah.

Si vous accomplissez la prière du matin avant la levée du soleil, ce que la Sunna prévoit dans votre cas c'est d'effectuer les deux rak'a régulières de l'aube auparavant. C'est aussi le cas si vous ratez la prière du matin et ne vous réveillez qu'après la levée du soleil. Accomplissez d'abord les deux rak'a dites sunna avant de passer à la prière obligatoire.

Si vous vous êtes habitué à retarder la prière du matin au-delà du lever du soleil, c'est une grande catastrophe. Dans ce cas, avant de vous interroger sur la prière dite sunna, vous devez vous arrêter longuement pour vous demander ce que vous allez dire devant Allah au jour de la Résurrection, quand Il vous interrogera sur la négligence de la prière du matin. Référez-vous à la réponse donnée à la question n° 266.